



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-513

PUBLIÉ LE 8 JUILLET 2022

# Sommaire

## **Préfecture de Police / Cabinet**

|  |        |
|--|--------|
| 75-2022-07-07-00009 - Arrêté 2022-00783 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Compagnie républicaine de sécurité (1 page) | Page 3 |
| 75-2022-07-08-00003 - Arrêté 2022-00786 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)  | Page 5 |

Préfecture de Police

75-2022-07-07-00009

Arrêté 2022-00783 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement aux  
fonctionnaires de police affectés au sein de la  
Compagnie républicaine de sécurité

Paris, le 7 Juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00783**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

Des médailles pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Compagnie républicaine de sécurité n°31 – Darnétal, dont les noms suivent :

A l'échelon "Argent de 2ème classe" :

- **M. Patrick BACHIMONT**, brigadier-chef de police, né le 9 septembre 1972 ;
- **M. Christopher GUILLAUME**, gardien de la paix, né le 22 août 1983 ;

A l'échelon "Bronze" :

- **M. Jeffrey FACQUE**, brigadier de police, né le 11 août 1983 ;
- **M. Thomas GUIGNANS**, gardien de la paix, né le 24 juillet 1984 ;
- **M. Nicolas JAKUBOYE**, gardien de la paix, né le 26 juin 1999.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**

Préfecture de Police

75-2022-07-08-00003

Arrêté 2022-00786 accordant des récompenses  
pour actes de courage et de dévouement



Paris, le 8 Juillet 2022

**ARRETE N° 2022-00786**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Lieutenant Lionel DUMONT**, né le 5 décembre 1970, affecté à la 2<sup>ème</sup> compagnie de sécurité et d'honneur du 2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de la Garde Républicaine.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Didier LALLEMENT**